

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Master Droit notarial



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Durée
2 ans



Composante
Faculté des
sciences
juridiques,
politiques et
sociales



Ouvert en stage
Non

Parcours proposés

> Droit notarial

Présentation

Le **Master droit notarial** permet aux étudiants, grâce à une spécialisation progressive, d'acquérir un socle de compétences fondamentales, théoriques mais aussi pratiques, requises pour l'exercice du métier de notaire. La vocation première de ce master est en effet de former à la profession de notaire.

Le **Master droit notarial de l'Université de Lille** fait l'objet d'une convention avec l'INFN (Institut national des formations notariales). Il permet une poursuite d'études en DESN (Diplôme d'études supérieures de notariat), également délivré par l'Université de Lille, dans le cadre de sa convention avec l'INFN. L'étudiant ayant validé le Master droit notarial pourra intégrer de droit le DESN pour poursuivre sa formation au métier de notaire.

Admission

Conditions d'admission

En Master 1 : Déposez votre candidature sur la plateforme nationale Mon Master en suivant ce lien : <https://monmaster.gouv.fr>

En Master 2 : Déposez votre candidature sur la plateforme E candidat de l'université de Lille : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Et après

Référentiel ROME : K1901 - Aide et médiation judiciaire, K1902 - Collaboration juridique, K1903 - Défense et conseil juridique, C1205 - Conseil en gestion de patrimoine financier

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Service scolarité Master 1 - FSJPS

✉ master1-droit@univ-lille.fr

Contact administratif

Service scolarité Master 2 - FSJPS

✉ master2-droit@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

Sandrine Chassagnard-Pinet

✉ sandrine.chassagnard-pinet@univ-lille.fr

Lieu(x)

📍 Lille - Faculté des Sciences Juridiques Politiques
et Sociales

Campus

🏠 Campus Moulins Lille

Référentiel RNCP

RNCP38973.

Programme

Droit notarial